

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 6

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Banque nationale du Liechtenstein, Vaduz	Extension et aménagement du bâtiment de réception	Architectes originaires du Liechtenstein ou y étant établis depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1985	17 mars 86	
Municipality of Florence	Restructuring of ex-prison buildings «Le Murate», Florence, CP	International competition reserved to engineers and architects. (Renseignements: secrétariat général SIA, case postale, 8030 Zurich.)	31 mars 86	
Administration nationale de la Principauté du Liechtenstein	Aménagements policiers, carcéraux et technico-administratifs	Professionnels indépendants originaires du Liechtenstein ou y étant établis depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1983	7 avril 86	
Ville de Belgrade et commune du Nouveau Belgrade (Yougoslavie)	Amélioration de la structure urbaine du Nouveau Belgrade, CI	Bureaux d'urbanisme, d'architecture et autres organismes de design, ainsi que professionnels intéressés	15 avril 86 (1 <sup>er</sup> déc. 85)	23/85 p. B 110
Royal Institute of British Architects RIBA	“A last ressort”	Etudiants en fin d'études d'architecture et non diplômés à la date du 1 <sup>er</sup> juillet 1986	1 <sup>er</sup> mai 86	
Conseil municipal de Zurich, Conseil d'Etat du canton de Zurich	Nouvelle affectation du site des casernes à Zurich - Aussersihl, CP	Tous les architectes et architectes-paysagistes domiciliés ou établis dans le canton de Zurich depuis le 1 <sup>er</sup> août 1984 ainsi que les architectes et architectes-paysagistes originaires d'une commune zuricoise	12 mai 86	
Hôpital d'arrondissement de Sierre	Nouvel hôpital de Sierre, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1985 et architectes valaisans établis en Suisse	12 mai 86 (10 janvier 86)	25/85 p. B 126
Conseil d'Etat du canton de Lucerne	Ecole d'agriculture à Schüpfheim/LU	Architectes établis au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1984 dans le canton de Lucerne et inscrits au registre des architectes et des techniciens ainsi que diplômés d'une EPF, d'une ETS ou d'une Haute Ecole étrangère	12 mai 86	
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Centre de la police cantonale vaudoise, Le Mont-sur-Lausanne, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1986 et architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat	4 juin 86 (15 janvier 86)	1-2/86 81

## Nouveau dans cette liste

Etat du Valais	Pavillon de psychiatrie à Malévoz, CP	Ouvert aux architectes établis dans le canton depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1985 et aux architectes valaisans établis en Suisse	30 juin 86	
Commune de Saxon/VS	Salle de gymnastique, salles de classe, salle paroissiale, CP	Ouvert aux architectes établis en Valais depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1985 et aux architectes valaisans établis en Suisse	26 avril 86	
Ville de Bulle/FR	Aménagement du terrain de l'ancienne papeterie à la rue de Vevey, à Bulle, CP	Ouvert aux architectes originaires de Bulle ou établis à Bulle depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1986 ainsi qu'aux architectes établis en Gruyère depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1986	8 sept. 86 (3-30 mars 86)	
Association des communes «Home de la Vallée de l'Intyamon»	Home pour personnes âgées, vallée de l'Intyamon/FR	Ouvert aux architectes établis ou domiciliés à Fribourg avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1986 et inscrits au Registre cantonal des personnes autorisées au sens de la loi du 9 mai 1983 sur l'aménagement du territoire	30 juin 86 (20 mars 86)	
Fondation pour la promotion des handicapés de Bienne et environs	Maison pour handicapés au chemin du Terreau, Bienne, CP	Ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le district de Bienne depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1985 ainsi que six bureaux d'architecture invités	18 juillet 86 (17-21 mars 86)	

## Expositions de concours

Département des travaux publics du canton du Valais	Pont sur le Rhône, autoroute N9, Chandoline/Sion	Lycée-collège des Creusets, Sion, du lundi 7 au lundi 14 avril y compris. Lundi-vendredi: 8 à 12 heures et 14 à 18 heures. Samedi: 8 à 12 heures et 14 à 16 heures. Dimanche: 14 à 17 heures
-----------------------------------------------------	--------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------